

## Caution non restituée apres deux mois

Par gaelleMM, le 20/01/2009 à 15:51

Bonjour,

J'ai rendu mon appartement le 3 octobre 2008 et l agence ne m'a toujours pas restitué ma caution de 1030 euros....J 'ai envoyé un recommandé afin qu il me la restitue dans les plus brefs delais....

Cependant, il est vrai que j'ai eu quelques soucis de paiments de loyers ,dus à des problemes financiers,mais les loyers ont toujours été réglés tout de meme.

Avant de partir ,mon cautionnaire "astria" me reclame, a ma grande stupeur un montant de 2900 euros de loyers non payés....!!!!!

Après avoir fait les comptes, l'agence a été réglée par deux fois les loyers que j'avais déja réglés. Par moi-meme et par Astria

Astria me dit de voir avec l'agence, et l'agence ne me repond pas suite au courrier que je leur ai fait en octobre, j'attends toujours à ce jour des reponses, que l'agence recalcule car je me suis egalement aperçue que j'avais meme trop versé.!

Quels recours puis je avoir????car aujourd hui, aucune reponse et ma caution ne m'est toujours pas restituée....??

Merci de me repondre

Par **Marion2**, le **20/01/2009** à **16:49** 

Bonjour,

Contactez l'Agence Départementale pour l'Information des Locataires (ADIL). Votre Mairie vous donnera les coordonnées.

Cordialement.